

Convention PROLAC-UDA: Les membres du Comité Scientifique installés



STAFF MEETING A L'UMOP DE DIFFA :
Les experts du PROLAC font le point
de la mise en œuvre de leurs activités

Pages 7-8



3^{ème} Session Ordinaire
du Comité National
de Pilotage du PROLAC
Niger à Diffa

Page 24

Interview de M. Laoualy ADA, SE/SDS Sahel-Niger, Président du Groupe Technique de préparation du projet 3 Frontières

Page 18-19



Identification et validation des sites d'intervention du PROLAC Niger

Page 9-10



Les participants au Comité de Pilotage sur les chantiers de PARCA à Diffa

Page 25



DIRECTEUR DE PUBLICATION:

M. Laoualy Ada,
Coordonnateur National

RÉDACTEUR EN CHEF :

M. Mahaman Chamsou Maïgary,
Spécialiste en Communication

EQUIPE TECHNIQUE DU PROJET:

M. Amadou Abdou,
Coordonnateur Adjoint

M. Djida Adam,
Chef Equipe Opérationnelle Diffa, Expert Infrastructure

M. Abdourahamane Tar,
Responsable Suivi Evaluation

M. Mainassara Amadou,
Expert Sauvegardes Sociales

M. Brahim Mata,
Expert Agronome

Mme Nana Hadizatou Lamine
Attaou,
Experte Sauvegardes Environnementales

M. Oumarou Garba,
Expert Gouvernance et Gestion des Connaissances

EQUIPE FIDUCIAIRE:

M. Mourtala Mahaman Kabirou,
Spécialiste en Gestion Financière

M. Sanoussi Maman Rachid,
Spécialiste Passation des Marchés

M. Maïnassara Amadou
Mamane Sani,
Comptable Régional Diffa

M. Ousseïni Dassouki
Abdoulaziz,
Assistant Passation des Marchés, Diffa

Mise en page : Digital Art

Editorial



Le PROLAC Niger : rendre viable et prospère le bassin du Lac Tchad

Par **Laoualy Adaa**, Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel Niger, Coordonnateur National du PROLAC Niger

« PROLAC Infos ». Vous tenez entre vos mains le numéro inaugural 00 du Bulletin du Projet de Redressement et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC Niger). Le PROLAC est un projet régional financé par la Banque mondiale et qui intervient au Cameroun, au Niger, au Nigéria et au Tchad. Il vise à contribuer au redressement de la zone du Lac Tchad touchée par le conflit de Boko Haram. Il intervient dans 7 communes de la région de Diffa et 1 commune de la région de Zinder.

Le PROLAC Niger se veut une traduction opérationnelle de la stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle de (l'initiative 3N). Le projet est également en parfait accord avec les stratégies et les plans régionaux et nationaux existants. Il s'inscrit dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021) et la stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI-2035). Il constitue un des projets majeurs du Cadre de Partenariat Stratégique de la Banque Mondiale dont les piliers sont : la promotion d'une croissance résiliente ; la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la gouvernance et de la capacité de l'Etat dans la fourniture de services publics.

La Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les zones Sahélo-Sahariennes du Niger (SDS Sahel Niger), organisme de tutelle du PROLAC Niger vise essentiellement à impulser une dynamique plus forte de développement économique, social et culturel des zones sahélo-sahariennes que sont le Nord Tillabéri, le Nord Tahoua, le Nord Maradi, le Nord Zinder, l'ensemble des Régions d'Agadez et de Diffa. Ces zones sont confrontées à une problématique spécifique de développement largement influencée par les conditions délétères de sécurité qui y prévalent.

Véritable réservoir des ressources minières et minérales, les zones sahélo-sahariennes du Niger sont également un espace vital pour le développement de l'élevage, seconde source de l'économie nationale après l'agriculture. Cependant elles sont confrontées avec acuité à un contexte de pauvreté endémique, à un environnement physique et écologique austère, à une grande vulnérabilité liée aux aléas climatiques, à une insécurité alimentaire chronique, à une situation de chômage quasi-généralisée des jeunes et à un climat de sécurité en déliquescence.

Face à toutes ces contingences, la SDS Sahel Niger apparait comme une expression encore plus forte de la volonté politique du Gouvernement d'apporter des réponses appropriées à la problématique multidimensionnelle du développement socio-économique et culturel de ces zones et à l'amélioration des conditions de bien-être des populations qui y vivent.

Le PROLAC est conçu pour permettre d'apporter des solutions idoines aux multiples contraintes auxquelles fait face le secteur. Le PROLAC Niger qui est entré en vigueur en novembre 2020 s'achève en décembre 2025.

Signature d'une Convention de Partenariat entre le PROLAC Niger et l'Université de Diffa



Le Projet de Redressement et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) et l'Université de Diffa (UDA) ont signé une Convention de Partenariat d'un montant de 2 milliards quatre-vingt dix Millions (2.090.000.000) de FCFA. Cette convention dont la signature a été parrainée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Professeur Mamoudou Djibo PhD rentre dans le cadre de la stabilisation du Bassin du Lac Tchad.

Le Pr. Mamoudou Djibo a indiqué que depuis l'agression de notre pays par Boko Haram en 2015, l'Université de Diffa n'a pas cessé de soutenir les populations locales victimes d'une insécurité à la fois physique, économique et écologique. Malgré la crise marquée par beaucoup d'incertitude, l'université de Diffa a régulièrement assuré sa

mission d'enseignement et de recherche et des animations scientifiques auxquelles d'éminentes personnalités ont pris part.

Ce type de collaboration est pédagogique et les projets et programmes intervenant au Niger sont invités à s'ouvrir à nos universités publiques qui regorgent de personnes ressources de qualité qui ne cherchent qu'à être mobilisées pour servir la nation a indiqué en substance le Ministre Mamoudou Djibo, PhD.

Pour Le Coordonnateur du PROLAC, M. Laoualy Ada, l'Université de Diffa dispose de plusieurs atouts qui expliquent son choix dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PROLAC Niger. La présente convention qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet de Redressement et Développement de la Région du lac

Tchad (PROLAC Niger) a pour objet de renforcer les capacités des institutions de recherche et des universités, en particulier l'Université de Diffa, pour soutenir et faciliter leur participation aux activités régionales de gestion des connaissances, de soutien aux moyens de subsistance agricoles grâce à des techniques agricoles innovantes et résilientes. Cette convention représente plus de 6% du budget global du projet.

Selon le Recteur de l'Université de Diffa, Pr Ali Mahamane, suite aux animations scientifiques de haut niveau que l'université de Diffa a organisées de 2015 à ce jour, une importante base de données a été construite à partir de la capitalisation de réflexions d'éminentes personnalités venues de part le monde. Selon le Recteur Ali Mahamane l'avènement du PROLAC Niger constitue une opportunité pour les chercheurs de l'UDA et des autres Universités publiques du Niger, pour s'exprimer davantage sur ces questions de Paix et de sécurité à travers des analyses approfondies en milieu réel.

*Mahaman Chamsou Maïgary,
SCOM/PROLAC Niger*

Convention PROLAC-UDA : les membres du Comité Scientifique installés



Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Professeur Mamoudou Djibo PhD a présidé le mardi 7 septembre 2021 à Diffa les travaux de l'atelier de lancement des activités de Recherche Développement dans le cadre de la Convention de Partenariat entre l'UDA et le PROLAC Niger.

Dans son allocution, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Pr. Mamoudou Djibo PhD, a indiqué qu'avec la création à Diffa d'une Université à vocation scientifique orientée sur les questions environnementales,

les autorités de la 7^{ème} République ont choisi de faire de Diffa un pôle d'excellence en la matière. En même temps qu'il fait de l'éducation et de la diffusion du savoir sa priorité absolue, Son Excellence Bazoum Mohamed, Président de la République, Chef de l'Etat accorde une importance particulière aux problèmes environnementaux gage de l'équilibre des écosystèmes et de la survie même de l'espèce humaine a ajouté le Ministre. Pour le Pr. Mamoudou Djibo PhD, il s'agit de mettre au centre des préoccupations de développement, l'environnement et toutes les

questions qui lui sont liées. Ces activités de Recherche-Développement doivent faire en sorte que « le savoir des amphithéâtres et des laboratoires soient mis à la disposition des actions de développement intégré et durable pour contribuer aux mieux être des populations dans un environnement protégé et sécurisé ». Le Professeur Mamoudou Djibo PhD a félicité de vive voix tous ceux qui ont œuvré à la mise en place de cette collaboration pleine de promesses entre l'Université de Diffa et le PROLAC et qui s'activent à relever les défis sécuritaires qui s'im-

posent aux pays du Lac Tchad et du Sahel. Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a fait une mention spéciale au Coordonnateur National du PROLAC, M. Laoualy Ada et à son équipe pour cette belle initiative qui a créé une synergie salubre et déterminante entre les institutions de recherche au niveau national, régional et international afin de soulager les souffrances des populations.

soumises aux affres de l'insécurité et du changement climatique.

Après la cérémonie de lancement, les participants ont suivi une série de conférences inaugurales sur quelques thèmes clés. La 1^{ère} conférence a porté sur la « dynamique des fragilités sociales dans le bassin du Lac Tchad » présentée par le Professeur Issa Saïbou de l'Université de Maroua au Cameroun. « Gestion basée sur la

Il faut noter que les thèmes développés au cours de toutes les conférences programmées sont d'une pertinence avérée. En effet le changement climatique a un impact direct sur la résilience des écosystèmes. Il est fondamental de comprendre la dynamique des fragilités sociales dans le bassin du Lac Tchad et même dans le sahel pour répondre aux attentes des populations agressées au quotidien aussi bien



C'est dans ce contexte particulier ou tout le Niger fait face à de multiples défis à la fois sécuritaires et de développement dans le bassin du lac Tchad et dans le Sahel, que le PROLAC a décidé d'accompagner l'enseignement supérieur en particulier l'Université de Diffa. C'est pourquoi, le Pr. Mamoudou Djibo a appelé les responsables de cette entité à s'organiser davantage pour relever ces défis et répondre aux préoccupations des populations

science : gage de conservation durable de la biodiversité en Afrique » : un thème présenté par le Professeur Brice Sinsin, ancien Recteur de l'Université d'Abomey Calavi du Bénin et enfin le Professeur Amadou Idrissa Bakoye PhD, Physicien des Sciences de l'Environnement et Climat à Québec au Canada a entretenu le public sur le thème « Changement climatique-dégradation de l'environnement et production agricole ».

par la nature que par leurs propres actions et par une violence inhumaine inexplicable. Face à de tels défis multidimensionnels, il nous appartient d'adopter des approches scientifiques pour une conservation durable de la biodiversité dans notre sous-région et même en Afrique.

**Mahaman Chamsou Maïgary,
SCOM/PROLAC Niger**

Les experts font le point de la mise en œuvre de leurs activités



Le Secrétaire Exécutif de la SDS-Sahel Niger, M. Laoualy Ada, Coordonnateur National du PROLAC a rencontré le samedi 10 septembre 2021 l'Equipe Opérationnelle de l'Antenne Régionale du PROLAC de Diffa et les membres de la mission d'appui. Au centre de la réunion la revue de la mise en œuvre des activités des différents experts et plusieurs préoccupations de l'heure.

D'entrée de jeu, le Coordonnateur National du PROLAC Niger s'est enquit des conditions de travail des agents et notamment la sécurisation de l'accès aux locaux et des missions de terrain. Il a été également question de la mise en œuvre des activités du projet composante par composante.

Au niveau de la composante 1, il a été question du financement de la replanification des PDC de Goudoumaria, N'gourti et Tes-

ker, l'élaboration des PIA pour les 5 autres communes et l'organisation des activités de cohésion sociale pour les 8 communes. Pour ce qui est du Plan de Développement Régional (PDR), un nouveau document sera élaboré dans le contexte du nouveau PDES. La signature de la convention avec l'UDA qui a eu lieu le lundi 6 septembre 2021 sous le parrainage du MESR, le Professeur Mamoudou Djibo, PhD permettra de disposer d'un cadre de planification et d'exécution plus adéquat. C'est ainsi qu'il a été convenu que L'UDA va assurer le lead dans le domaine de la Gestion des Connaissances, un des volets importants de la mise en œuvre du PROLAC.

Pour la composante 2, il a été question de la signature de la Convention avec le Ministère de l'Hydraulique pour la réhabilitation des ouvrages pastoraux

(dont le TDR d'identification des ouvrages et d'évaluation des coûts sera la 1^{ère} étape) et une convention sera signée avec la Direction de l'Assistance aux Travaux Communautaires du Ministère de l'Equipement dans le cadre de la réalisation des 140 kms des routes rurales dans la région de Diffa.

Au niveau de la composante 3 : les activités de fixation des dunes sont à un stade de préparation : screening effectué, ciblage des bénéficiaires fait, formation des traceurs et encadreurs en cours, livraison de petits matériels et le lancement prévu en octobre. L'opération Kits caprins constitué de 2 chèvres et 1 bouc pour un montant prévisionnel de 47 500 F CFA par kit est au stade d'identification de villages, de bénéficiaires et de mise en place de Comités d'Achat. Pour les projets productifs, le draft de la note

de cadrage par l'expert agro a été partagé avec l'équipe du projet.

Composante 4 : volet suivi du processus de négociation et contractualisation étude base-line ; recrutement d'un consultant pour la formation en Kobo Collect (le système de suivi à distance) des acteurs de suivi ; formation GEMS (Geo Enabling for Monitoring an Supervision Méthode de Géo-Capacitation des Projets) des cadres de ter-

et renouvellement du contrat de location du siège de l'UMOP, collecte des informations pour la mise en place de l'assurance maladie pour le personnel.

Volet sauvegardes sociales et environnementales :

- ◆ Au plan environnemental : L'organisation très prochaine de l'atelier du Bureau National des Evaluations Environnementales sur l'internalisation des documents de sauvegardes du PROLAC par les

tion

- ◆ Mise en place des Comités MGP/VBG : TDR soumis à la Banque mondiale pour Avis de Non Objection (ANO)
- ◆ Plan d'Action VBG en cours d'élaboration
- ◆ Cartographie des structures de prise en charge des cas de VBG (contenu dans le TDR de mise en place des Comités MGP/VBG)
- ◆ Consultation publique contenue dans le TDR information



rain du PROLAC et l'organisation de l'atelier de revue et de programmation du PTBA 2021 et préparation du PTBA 2022.

Volet financier : vérification effective de la mise en place et de la fonctionnalité de l'UMOP Diffa, réaménagement de l'installation connexion internet, vérification des pièces comptables et consolidation des écritures, identification des modifications à apporter sur le manuel de procédures administratives, financières et comptables, évaluation

acteurs et partenaires de mise en œuvre prévu à Diffa.

- ◆ Screening des activités programmées : TDR en cours d'élaboration
- ◆ Formation des acteurs communaux sur la Gestion Environnementale : TDR en cours d'élaboration
- ◆ Mission d'information sensibilisation dans les 8 communes : TDR finalisé
- ◆ Au plan social : manuel MGP/VBG (EAS/HS) soumis à la Banque mondiale pour valida-

sensibilisation

Volet communication : installation des plaques de visibilité et totem à Niamey et Diffa de l'UMOP ; installation et configuration de l'équipement de vidéoconférence ; Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Stratégie de Communication publié et Bulletin en cours d'édition; participation au processus de la signature de convention entre le PROLAC et l'UDA, couverture médiatique de plusieurs activités.

MCM

Identification et validation des sites d'intervention du PROLAC Niger



Du 10 au 25 avril 2021, une équipe du Projet de Redressement et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) a effectué une mission d'identification des sites et de validation des listes au niveau des Conseils Municipaux des huit (8) communes d'intervention du projet. La mission s'est déroulée en collaboration avec les services techniques déconcentrés régionaux et a con-

cerné les ouvrages pastoraux, les cuvettes oasiennes et les tronçons de route.

Cette mission se situe dans le cadre de l'élaboration du PTBA 2021 et des échanges avec la Banque Mondiale au cours desquels il est apparu nécessaire de disposer d'une liste des sites d'intervention du projet afin de démarrer l'étude de la situation de référence en attendant de disposer des données détaillées.

L'objectif de la mission est de mener des discussions techniques avec les services déconcentrés et les communes afin d'arrêter une liste des sites d'intervention pouvant servir de base pour la collecte des données sur la situation de référence du projet.

C'est ainsi que les membres de la mission ont tenu des séances de travail avec l'ensemble des services techniques déconcentrés impliqués pour déterminer la liste des sites d'intervention ; des réunions d'échanges avec les exécutifs communaux pour amender et valider les premières listes. Les services techniques concernés sont : les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique, du Génie rural, de l'Environnement, du Plan, de l'Équipement et de l'Élevage.



Le Projet de Redressement et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) est un projet régional mis en œuvre dans 4 pays à Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad. Il vise à contribuer au redressement de la zone du Lac Tchad touchée par le conflit de Boko Haram.

Le PROLAC Niger financé à hauteur de 60 millions de dollars US (20 millions de crédit et 40 millions de don) soit 33 milliards de FCFA par l'IDA intervient dans 7 communes de la région de Diffa (Diffa, Chétimari, N'gourti, Mainé Soroa, Foulatari, Nguelbéli et Goudoumaria) et 1 commune de la région de Zinder (Tesker). Le PROLAC Niger se concentre principalement dans trois domaines à savoir : (a) productivité et revenus ruraux ; (b) capital humain et protection sociale ; et (c) gouvernance pour l'emploi et la croissance.

Le projet est également en parfait accord avec les stratégies et les plans régionaux et nationaux existants. Il s'inscrit dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021, la stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI-2035).

Maîtrise d'Ouvrage

Le PROLAC Niger est sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre. Le Comité National de Pilotage du Projet (CNPP) est chargé de fournir une orientation stratégique globale, de renforcer la coordination intersectorielle et de superviser la mise en œuvre du projet. Il approuve les Plans de

Travail et Budgets Annuels et examine le rapport annuel de l'auditeur interne et le rapport d'audit financier afin de piloter la mise en œuvre globale des activités du projet. Il fixe les grandes orientations du Projet et en assure la supervision stratégique et approuve les rapports d'activité et les plans d'action et des budgets annuels. Le CNPP se réunit deux fois par an en session ordinaire et en session extraordinaire. Il est présidé par le Directeur de Cabinet du Premier Ministre et secondé par le Secrétaire Général du Ministère du Plan.

Le Comité Régional de coordination (CRC)

Le Comité de Coordination Régionale du PROLAC a pour mission de superviser la mise en œuvre du programme régional, de guider, conseiller et soutenir la génération de connaissances et l'apprentissage, ainsi que le dialogue et l'harmonisation des politiques régionales.

Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMOP)

Le SE/SDS Sahel-Niger agit en tant qu'Unité de Mise en Œuvre du Projet. Le SE/SDS Sahel-Niger est une structure gouvernementale relevant du Cabinet du Premier Ministre qui a déjà reçu le mandat national de mener le développement économique et social des régions touchées.

Objectif de développement

L'objectif de développement de PROLAC est de contribuer au redressement de la Région du Lac Tchad en soutenant la coordination régionale et le suivi de la

crise, la connectivité et les moyens de subsistance agricoles dans certaines provinces de la République du Cameroun, de la République du Tchad, de la République du Niger et de la République Fédérale du Nigéria.

Les objectifs du projet s'inscrivent dans le cadre du programme de la Banque mondiale « Soutenir la Transformation de l'Afrique : Stratégie Régionale d'Assistance à l'Intégration et à la Coopération (pour la période 2018-2023) », et en particulier avec sa priorité stratégique 4 qui vise à « encourager l'action collective pour contrer les risques de contagion économique régionale, de fragilité, d'épidémie de zones sensibles liées au climat ».

Les bénéficiaires du projet

Le projet se concentrera sur les communautés sélectionnées ayant subi des impacts négatifs en raison des conséquences de la crise de Boko Haram et/ou d'autres risques liés au changement climatique, à la fragilité, aux conflits et à la violence dans la zone du projet.

Le nombre total de bénéficiaires du projet au Niger est estimé 63 000 bénéficiaires directs et 600 000 bénéficiaires indirects. Une attention particulière sera accordée aux populations vulnérables en l'occurrence les femmes et les jeunes. Les bénéficiaires du projet pourraient également inclure les personnes déplacées et les anciens combattants.

Les Composantes

Le PROLAC est structuré en cinq composantes : trois de contenu

Cérémonie officielle de lancement à Kourou Salery



Le Préfet du département de Diffa, M. Adamou Aboubé Warzagane assurant l'intérim du Secrétaire Général Adjoint de la Région a donné le samedi 9 octobre 2021 à Kourou Saléri, Commune Rurale de Chétimari le coup d'envoi de l'opération distribution de Kits Caprins initiée par le PRO-LAC Niger. L'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes vulnérables des communes d'intervention du projet. Pour cette cérémonie officielle de lancement, au total 10 Kits Caprins composés de 2 chèvres et 1 bouc ont été remis aux 10 femmes bénéficiaires préalablement identifiées en assemblée villageoise.

Plusieurs allocutions ont été prononcées au cours de cette cérémonie. Le nouvel Administrateur Délégué de la Commune Rurale de Chétimari a au nom des populations remercié vivement le PRO-LAC et la SDS Sahel Niger pour cette opération qui constitue une véritable bouffée d'oxygène pour ces ménages qui ont perdu une importante partie de leur capital productif du fait essentiellement de la situation sécuritaire. M. Lawan Bagalé n'a pas manqué de remercier les plus hautes autorités de notre pays et les partenaires au développement qui financent



le PRO-LAC.

Le Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel Niger, M. Laoualy Ada, Coordonnateur National du PRO-LAC s'est fortement réjoui de l'aboutissement de cette opération qui est une action concrète et salvatrice visant à améliorer le quotidien des femmes et partant de leurs familles. Il a rappelé que dans le département de Diffa, les communes de Diffa et de Chétimari bénéficieront de 2000 kits dont 750 pour les femmes déplacées des Communes de Bosso, Gueskérou, Toumour et Kabléwa. Permettre aux groupes exclus et vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, d'accéder à de possibilités économiques est un élément essentiel du développement durable et pacifique de la région. Malgré les défis auxquels elles sont confrontées, les femmes du bassin du lac Tchad font preuve de résilience, de compétences entrepreneuriales et d'un engagement à travailler dur pour leur émancipation et leur participation au budget de la famille.

Dans son discours de lancement de l'opération distribution de Kits Caprins aux femmes vulnérables du village de Kourou Saléri, le Secrétaire Général Adjoint de la Région de Diffa, M. Adamou Aboubé Warzagane, a indiqué qu'à travers cette opération, le PRO-LAC entend faciliter l'accès des femmes aux moyens de production afin d'encourager leur émancipation économique. Il s'agit a-t-il expliqué, d'apporter une réponse à la crise sécuritaire qui a fortement perturbé les systèmes agricoles locaux. Selon, M. Warzagane les ménages de ce Bassin sont fortement tributaires des activités de subsistance telles que l'élevage, la pêche et l'agriculture. L'Agriculture est le principal moyen de subsistance pour 80 à 90 pour cent des ménages ruraux de la région du lac Tchad, ce qui peut ainsi contribuer à la sécurité alimentaire, à l'augmentation de l'emploi dans la région et donc à la stabilisation de la zone. Au titre de PTBA 2021, le PRO-LAC compte fournir 4000 kits soient 12 000 caprins aux 4000 femmes vulnérables de sa zone d'intervention pour un coût prévisionnel de 210 000 000 FCFA.

Chaque animal sera bouclé par l'attribution d'un numéro suivi de l'application du protocole sanitaire à travers 3

vaccinations (pasteurellose, clavelée et le charbon bactérien), deux séances de déparasitages mixtes (Ivermectine et albendazole), une antibiothérapie pour les éventuelles maladies, et un supplément en vitamine pour les plus faibles et les gestantes. La distribution sera effectuée sur la base d'un tirage au sort consensuel. Les 4000 femmes bénéficiaires seront formées en technique de conduite d'élevage des petits ruminants en général et de l'espèce caprine en particulier. Cette formation leur donnera un aperçu succinct sur l'habitat, l'alimentation, l'élevage des



chevreaux, les principales maladies de l'espèce caprine et les méthodes de lutte contre ces maladies.

Rappelons que l'achat des kits a été confié à un comité créé par la Commune et composé de 4 membres : 1 représentant de la Commune, 1 représentant du service d'élevage, 1 représentante des bénéficiaires et 1 représentant du PRO-LAC Diffa. Le comité a pour mission la sélection des sujets appropriés, conformes à la reproduction et de bonne santé. Le choix de ces sujets se fera avec l'appui des bénéficiaires dans les marchés de référence de la zone. Le suivi sera assuré par les directions départementales de l'élevage, de la Promotion de la femme et de la protection de l'enfant, du Développement Communautaire et le service communal de l'Élevage en collaboration avec le PRO-LAC. Un suivi sanitaire et nutritionnel régulier et rapproché des animaux et des conditions d'élevage sera assuré par le service de l'élevage.

**Mahaman Chamsou Maïgary,
SCOM/PRO-LAC**

complémentaire et inter reliées, une sur la gestion du projet et une composante d'Intervention d'Urgence Contingente (CERC)

Composante 1 : « Plateforme Régionale de Suivi et gestion de Connaissances pour le Lac Tchad, et Secrétariat pour le Développement de la Région du Lac Tchad »

Elle a pour objectif de renforcer le dialogue régional ainsi que le suivi et la diffusion des données, le renforcement des capacités institutionnelles, le partage des connaissances, l'engagement des citoyens, la cohésion sociale, et l'approche des travaux publics à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO).

Composante 2 : « Rétablir la Mobilité et la Connectivité Rurales Durables »

L'objectif de cette composante est d'améliorer l'accès des communautés aux marchés et aux services socio-économiques.

Composante 3 : « Renforcement et Rétablissement des Moyens de Subsistance issus de l'Agriculture » : Cette composante encouragera les investissements productifs publics et renforcera les moyens de subsistance des acteurs locaux afin de fournir un soutien aux moyens de subsistance ciblés.

Composante 4 : Gestion du Projet

La gestion et la mise en œuvre du projet résulteront d'une approche décentralisée en utilisant, dans la mesure du possible, les structures gouvernementales existantes aux niveaux local, national et infra-national ainsi que les institutions communautaires locales qui pourraient être créées et/ou renforcées par le projet.

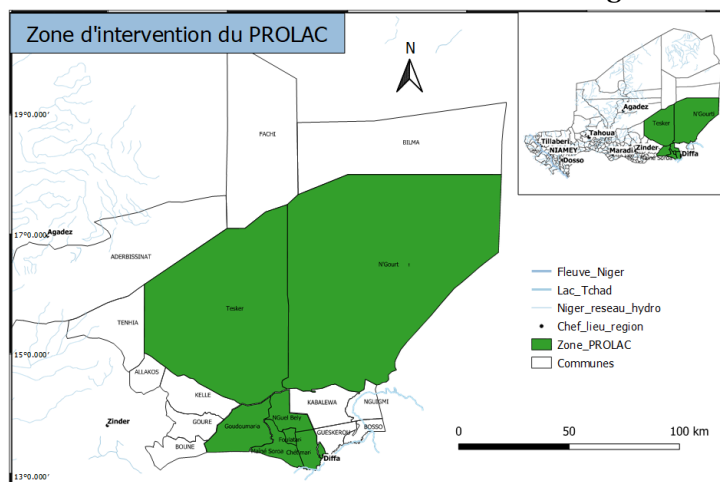
Composante 5 : Composante d'Intervention d'Urgence Contingente (CERC). Elle a un financement nul et met en place un fonds de prévoyance, pouvant être déclenché en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine par une déclaration officielle d'urgence nationale ou à la demande officielle du gouvernement.



Zones d'intervention du Projet

Pays	Région et communes
Niger	Région de Diffa : Communes de N'Gourti, Diffa, Chétimari, Mainé-Soroa, Foulatari, N'Guelbéli, Goudoumaria Région de Zinder : Tesker

Carte de la Zone d'intervention du PROLAC Niger



Indicateurs des Résultats Intermédiaires (IR) de l'ODP pour le projet

- **IR1** Déclaration conjointe et plan d'action convenus au cours d'une réunion de coordination annuelle avec la participation des quatre pays (nombre).
- **IR2** Accès accru aux informations et données de développement sur la région du Lac (pourcentage).
- **IR3** Pourcentage de la population dans un rayon de 2 km d'une route praticable toute l'année (pourcentage)
- **IR4** Hectares dans la zone du projet couverts par des pratiques agricoles, de gestion des terres et de l'eau efficaces et adaptées aux conditions agro écologiques locales (Hectares).
- **IR5** Pourcentage de bénéficiaires issus des trois pays estimant que les investissements du projet ont reflété leurs besoins (au moins 50 pourcent de femmes).
- **IR6** Nombre de bénéficiaires de l'appui aux moyens de subsistance agricoles qui signalent une amélioration de la qualité et / ou de la quantité du produit respectif (dont 50 pourcent de femmes, nombre).

Plus de 5 milliards et demi de francs pour améliorer la résilience des populations



Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA 2021) du PRO-LAC se chiffre à cinq milliards cinq cent quatre-vingt et un millions cent quarante mille huit cents francs (5.581.140.800 F CFA). C'est ce qui ressort de la 1^{ère} Session Ordinaire du Comité National de Pilotage du Projet (CNPP) de Redressement et de Développement du Lac Tchad (PROLAC) qui s'est tenue le jeudi 8 avril 2021 à Diffa. La rencontre de Diffa a enregistré la participation effective de l'ensemble des membres du CNPP. Plusieurs allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture.

Après les mots de bienvenue du Maire de la Commune Urbaine de Diffa, le Secrétaire Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes du Niger (SDS-Sahel Niger), M. Laoualy Ada, Coordonnateur du PROLAC a tenu à remercier chaleureusement les membres du Groupe de Travail chargé de l'élaboration du projet. 15 mois durant, ils ont travaillé avec abnégation pour que ce projet voit le jour et au Niger d'être le premier pays du bassin à obtenir la mise en vigueur de son projet. Selon le Coordonnateur National, le PROLAC contribue à traduire concrètement en actes l'axe 3 : « Amélioration de la rési-

lience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes » de l'I3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens). Il s'inscrit dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021, la stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI-2035) et principalement axé sur le premier domaine d'intervention du Cadre de Partenariat Pays (CPP) « Productivité et Revenus Ruraux » en améliorant directement les moyens de subsistance des populations rurales (en particulier la chaîne de valeur agricole), la connectivité rurale et les investissements productifs publics. Ce projet est également en parfait accord avec les stratégies et plans régionaux et nationaux existants et cadre parfaitement avec tous les axes de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité des zones Sahélo-Sahariennes (SDS-Sahel-Niger).

Pour le Secrétaire Général de la Région de Diffa, représentant le Gouverneur, il s'agit d'assurer aux ménages et aux communautés défavorisées, un meilleur accès aux infrastructures socioéconomiques de base et de leur fournir des opportunités de génération de revenus. Selon M. Yahaya Godi, au vu des objectifs et résultats

attendus du PROLAC pour la préparation duquel la Région de Diffa a été pleinement impliquée, les populations sont en droit d'espérer et d'attendre beaucoup de changements positifs dans leur vie.

Dans son discours d'ouverture, la présidente par intérim du Comité National de Pilotage du PROLAC a indiqué que c'est en réponse au contexte d'insécurité qui sévit dans le bassin du Lac Tchad que le gouvernement a élaboré ce projet qui a une dimension régionale. Dr. Oumar Mélé Djalo, Conseillère Principale du Premier Ministre, représentant le Directeur de Cabinet, Président du CNPP s'est ensuite appesantie sur les axes majeurs d'intervention du projet notamment les investissements productifs visant à améliorer la résilience, la cohésion sociale, l'inclusion, la connectivité, ainsi que l'accès aux opportunités économiques surtout aux femmes et aux jeunes pour les communautés des huit (8) communes identifiées des régions de Diffa et Zinder. Les populations vulnérables notamment les femmes et les jeunes à risques représentent 50% des 63 000 bénéficiaires directs du projet auxquels s'ajoutent quelques 600 000 bénéficiaires indirects. Le PROLAC accorde une importance particulière à une forte participation des femmes et des jeunes dans sa mise en œuvre. La multiplication des opportunités pour l'autonomisation des femmes et des jeunes est une des priorités du gouvernement du Niger à laquelle le PROLAC est appelé à répondre. Aussi, Dr. Oumar Mélé Djalo a exhorté les participants à procéder à un examen minutieux et approfondi du PTBA 2021 pour apprécier la pertinence des activités propo-

sées, afin que le projet puisse atteindre efficacement son objectif majeur qui est d'améliorer significativement les conditions de vie des populations bénéficiaires. En terminant son allocution, la Présidente par intérim du Comité National de Pilotage du PROLAC a au nom des plus hautes autorités de notre pays, réitéré ses sin-



nières remerciements aux parte-

naires du Niger en l'occurrence la Communauté des Humanitaires de la zone d'intervention du projet et aux partenaires au développement particulièrement la Banque mondiale pour son engagement soutenu dans l'accompagnement du Niger.

Opération fixation des dunes lancée à Goudoumaria



duite par la population bénéficiaire à travers des comités de gestion chargés de la mobilisation et de l'encadrement rapprochés ainsi que de la gestion des matériels mis à la disposition des travailleurs. Chaque site aura 15 personnes comprenant des encadreurs, des traceurs, des pépiniéristes et un comité de gestion.

Plusieurs interventions ont marqué cette cérémonie. En souhaitant la bienvenue aux participants, le Maire de la Commune Rurale de Goudoumaria a réitéré l'engagement de sa commune pour la réussite de ces activités. Même son de cloche dans l'allocution du Secrétaire Général du département de Goudoumaria qui a remercié le PROLAC pour l'effort consenti dans la protection des moyens de subsistance des populations de Goudoumaria.

Pour le Secrétaire Général de la Région de Diffa, ce projet constitue une opportunité pour relever les défis et les facteurs de risques de



fragilité, de conflits et de violence ainsi que les risques du changement climatique et d'autres risques en priorité dans la région. Selon M. Yahaya Godi, les nombreuses cuvettes oasiennes de Goudoumaria qui disposent d'innombrables potentialités sont menacées d'ensablement ; réduisant continuellement et considérablement les espaces de cultures et de pâturage de la zone. Les activités de stabilisation des dunes prévues dans le PTBA 2021 vont contribuer à la réduction des effets néfastes d'ensablement sur les potentiels productifs des cuvettes oasiennes.

Les dossiers de sous projets seront portés les communes avec lesquelles le PROLAC signera des conventions de suivi des activités. L'exécution des activités sera conduite par la population bénéficiaire à travers des comités de gestion formalisés qui sont chargés de la mobilisation et de l'encadrement rapproché ainsi que de la gestion des matériels mis à la disposition des travailleurs.

Cérémonie de lancement officiel le mercredi 6 octobre 2021 au village de Guirssilik dans la Commune Rurale de Goudoumaria des travaux de l'opération fixation des dunes autour des cuvettes oasiennes.

Ces activités en HIMO toucheront 3200 travailleurs dont 1000 femmes et visent à fixer 1480 hectares de dune dans les communes de Goudoumaria, Maïné Soroa et Nguelbeyli. Pour la Commune de Goudoumaria les travaux seront réalisés sur 18 sites de 60 hectares environ chacun soit 1080 hectares. Quatre (4) sites de 70 hectares environ chacun soit 280 hectares ont été ciblés dans la commune de Maïné Soroa et deux (2) sites de 120 ha à raison de 60 ha par site dans la commune de Nguelbeyli. Au total 24 cuvettes sont concernées autour desquelles il est prévu la mobilisation de 96 200 H/J pour un coût global de 192 400 000 FCFA qui seront distribués aux ménages bénéficiaires.

L'exécution des activités est con-



Une réunion d'information et de consultation organisée à Tillabéri



Tillabéri a abrité les 14 et 15 avril 2021 une réunion d'information, de mise à niveau et de consultation des acteurs régionaux sur le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS/3 Frontières).

La réunion a permis de présenter aux participants le nouveau Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS/3 Frontières) que le Gouvernement du Niger a initié avec l'appui financier de la Banque mondiale. C'est un projet pressenti pour intervenir dans 23 communes de la région de Tillabéri pour un montant de

100 millions de dollars US soit plus de 50 milliards de FCFA. Il est destiné à aider les populations cibles à se remettre des effets désastreux du conflit qui leur a été injustement imposé.

C'est ainsi que les participants ont été informés du niveau de préparation technique du PCRSS/3 Frontières : ses objectifs, ses zones d'intervention, les résultats attendus de sa mise en œuvre, mais aussi de consulter les acteurs et partenaires de la région de Tillabéri afin de recueillir leurs avis et attentes, et de collecter des données supplémentaires dans le cadre de la préparation de ce projet.

Depuis quelques années maintenant, la région du Liptako Gourma fait face à d'importants défis en matière de sécurité. Les conflits et l'insécurité provoqués par des groupes terroristes, pour la plupart venus d'ailleurs menacent la stabilité et la souveraineté de nos États et la quiétude de nos vaillantes populations. Ces défis ont entraîné des besoins humanitaires considérables et des déplacements de populations à grande échelle.

C'est dans un contexte marqué par de multiples facteurs de fragilité et de vulnérabilité que les trois pays Sahéliens de l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG) à savoir le Niger, le Burkina Faso et le Mali appuyés par la Banque mondiale ont initié le Projet Communautaire de Redressement et Stabilisation du Sahel (PCRSS/3 Frontières). La région de Tillabéri durement éprouvée par l'instabilité dans le Liptako Gourma fonde beaucoup d'espoir sur ce projet qui va certainement permettre de relancer les diverses activités qui tournent au ralenti du fait de cette insécurité. Une situation de référence des infrastructures scolaires, sanitaires, hydrauliques, économiques (marchés, comptoirs...) ; infrastructures hydroagricoles (y compris le potentiel agricole du niveau village) et des voies de communication (routes rurales) permettra d'établir les priorités pour chaque village.

Mahaman Chamsou Maïgary





Le mardi 8 juin 2021, le chef lieu du département de Bankilaré dans la région de Tillabéri a accueilli une mission de la SDS Sahel-Niger destinée à l'évaluation des besoins en vue de l'opérationnalisation de l'Hôpital de District de la localité. La mission conduite par le Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel-Niger, M. Laoualy Ada était composée des cadres techniques nationaux et régionaux du Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales, du Ministère des Finances, du Ministère du Plan, d'une délégation de la Cellule Union Européenne et des membres du Groupe Technique chargé de la préparation du Projet Communautaire de Redressement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS 3 Frontières). En novembre 2013, l'Union Eu-

ropéenne avait accordé au Niger une subvention de 25 600 000 Euros pour le financement du Projet d'Appui au Développement Local des Régions Nord du Niger (PADEL/RNN) mis en œuvre par la SDS-Sahel Niger. Le projet avait effectué plusieurs réalisations, dont la construction de trois (3) Hôpitaux de Districts à Bagaroua (Tahoua), à Bilma (Agadez) et à Bankilaré (Tillabéri). Deux ans après la fin des travaux, l'Hôpital de Bankilaré en particulier n'est pas fonctionnel. C'est pourquoi la SDS Sahel Niger a saisi l'occasion de la préparation du PCRSS/3 Frontières qui intervient dans la même zone pour appuyer l'opérationnalisation de cette importante infrastructure très attendue par les populations de Bankilaré. *Séance de travail avec les autorités et les bénéficiaires*

La mission a eu une séance de travail avec les autorités administratives et coutumières, les cadres techniques départementaux et les représentants des communautés. Au cours de ces échanges, le Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel-Niger a expliqué que l'objet de cette mission est de constater le niveau de réalisation de l'Hôpital de District qui n'est pas encore opérationnel près de 2 ans après la fin des travaux. Le problème d'eau auquel le site est confronté a retardé l'opérationnalisation de ce joyau. La solution trouvée par l'entrepreneur a consisté à creuser un forage à plus de 2 km du site, nécessitant des moyens financiers supplémentaires pour le raccorder au site de l'Hôpital de District de Bankilaré.

Visite guidée de l'Hôpital et évaluation des besoins pour le démarrage des activités

Après la séance de travail, les participants ont visité les 17





blocs de l'Hôpital et le forage censé l'alimenter en eau. Les membres de la délégation ont relevé des imperfections dans la réalisation des travaux et des délabrements par endroits dus à des intempéries et à l'inoccupation des lieux pendant plus de 2 ans. La délégation a recommandé l'organisation d'une mission technique (Ministère de la Santé, Bailleurs, Entrepreneur, Bureau de Contrôle, etc.) dans les meilleurs délais pour recenser dans les détails toutes les corrections à faire, procéder à ces corrections, réceptionner le chantier, boucler ce dossier et permettre d'autres interventions au niveau de l'Hôpital.

La mission a permis à la délégation et en particulier aux membres du Groupe de Travail chargé de la préparation du PCRSS/3F d'évaluer les besoins d'appuis prioritaires pour rendre opérationnel l'Hôpital de District de Bankilaré.

MCM

Le Projet Communautaire de Redressement et de Stabilisation du Sahel

Le PCRSS/3 Frontières est un projet régional qui intervient au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Il est actuellement dans sa phase préparatoire et se concentrera sur les communautés de certaines zones d'intervention de la région du Liptako-Gourma, frontalières du Burkina Faso et du Mali. Il couvrira les communes éligibles dans la région de Tillabéri au Niger. Une attention particulière sera accordée aux populations vulnérables des zones d'intervention sélectionnées, qui comprennent les personnes déplacées, les femmes et les jeunes.

L'objectif de développement du projet (ODP) est de contribuer au rétablissement des communautés dans les zones cibles de la région du Liptako-Gourma au Burkina Faso et au Niger à travers une approche régionale soutenant (i) une réponse immédiate à la crise (soutien aux moyens de subsistance et livraison de fournitures et de biens d'urgence), (ii) un appui transi-

toire à la stabilisation et au développement territorial (appui aux populations hôtes et déplacées), et (iii) une plateforme régionale de données et de coordination.

C'est en réponse aux nombreux défis sécuritaires et de développement notamment dans les zones nord de notre pays, que la Stratégie pour le Développement et la Sécurité des Zones Sahélo-sahariennes (SDS/SAHEL-NIGER) a été conçue pour contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'éradication de l'insécurité dans sa zone d'action. L'objectif étant d'en faire un véritable pôle de développement économique, social et culturel et faire régner un climat de paix et de sécurité propice à l'épanouissement et au bien-être des populations qui y vivent.

Ces communautés ont subi les impacts négatifs d'un conflit meurtrier ayant occasionné un déplacement forcé des populations et/ou pour des raisons liées à des chocs climatiques.

MCM

La SDS s'engage à faire fonctionner l'Hôpital de District de Bankilaré



« Je vous remercie pour l'opportunité que vous me donnez pour parler du Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes (SDS-Sahel Niger) et des réalisations concrètes qui ont eu lieu au cours de ces dernières années.

Le Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes (SE/SDS Sahel Niger) est une structure gouvernementale qui est sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre. La SDS est partie intégrante du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015) et de la

Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2025). Elle vise essentiellement à impulser une nouvelle dynamique plus forte de développement économique, social et culturel des zones sahariennes et sahélo-sahariennes du Niger. Elle a pour mission première la promotion des investissements productifs de ces zones notamment celles en conflit. Au cours des 10 dernières années, il y a eu des réalisations concrètes dans le cadre des activités de cette Stratégie notamment des Hôpitaux construits à Bilma (Agadez), à Bagaroua (Tahoua) et à Bankilaré (Tillabéri) et d'autres investissements sont en cours dans le

cadre d'autres projets mis en œuvre par la SDS et financés par la Banque mondiale dans les régions de Diffa, Tillabéri et Tahoua.

A l'heure actuelle, il se trouve que le Niger en tant que pays fragile bénéficie d'un nouveau financement pour la stabilisation de la région de Tillabéri à travers le Projet Communautaire de Redressement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS 3 Frontières). Il y a 24 communes de la région qui sont visées par ce projet multi sectoriel dont la commune de Bankilaré. Lors d'une réunion tenue il y a quelques jours à Tillabéri, les échanges autour du gouverneur de la région et des autorités administratives et coutumières dont le préfet du département ont émis le vœu que dans le cadre de ce nouveau projet la SDS fasse le plaidoyer pour trouver les moyens de rendre fonctionnel l'Hôpital de District de Bankilaré construit sur plus de 3 hectares et avec plus de 17 bâtiments. En fait, il manque une petite chose pour rendre cet Hôpital opérationnel ; il s'agit en l'occurrence de l'adduction d'eau. L'Hôpital ayant été bâti sur une zone de socle, il y a eu des tentatives pour solutionner le problème, mais la solution n'a pas encore été trouvée ; c'est pourquoi nous nous sommes engagés et nous allons

faire le plaidoyer dans le cadre de ce nouveau projet de stabilisation de Tillabéri sous réserve de l'accord avec nos autorités en l'occurrence le cabinet du Premier Ministre, notamment le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Président du Comité de Pilotage de trouver les moyens d'ici la fin de l'année que soient réalisés tous les travaux techniques, toutes les études afin de ravitailler cet Hôpital en eau ; parce que dans le cadre du marché initial il y a eu des tentatives jusqu'à un point distant de 2, 5 km de l'Hôpital de District pour chercher de l'eau, mais nous pensons qu'il peut y avoir d'autres solutions quelque soit le coût pour que ce problème de l'eau soit résolu afin de faire fonctionner cet Hôpital. Nous avons convenu à l'issue

de notre mission que nous avons effectué avec le représentant du Ministère de la Santé, une délégation de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National de l'Union Européenne basée au Ministère des Finances et la Région de Tillabéri à travers la DRSP, d'envoyer très rapidement une autre mission technique pour accélérer la clôture de ce dossier c'est-à-dire procéder à la réception définitive de l'Hôpital. Ceci va nous faciliter la mobilisation des ressources que nous avons annoncé pour pouvoir faire les travaux complémentaires relativement à l'approvisionnement en eau de l'Hôpital. Un autre plaidoyer c'est auprès du Ministère de la Santé, je sais qu'ils en sont conscients, c'est déjà de mobiliser les agents à mettre à la disposition

de l'Hôpital de District de Bankilaré. A ce niveau on nous a assuré que les dispositions sont entrain d'être prises pour que le personnel soit en place une fois les problèmes techniques réglés. Pour l'énergie, Dieu merci il y a un groupe d'une grande capacité qui est en place et qui pourrait être co-géré entre la Nigelec locale et le Comité de Gestion de l'Hôpital pour assurer au mieux l'approvisionnement en énergie. Et pour terminer nous encourageons les principaux acteurs concernés à organiser dans les meilleurs délais la mission technique pour permettre à la SDS d'aller de l'avant par rapport aux engagements pris devant les populations".

*Propos recueillis par
Mahaman Chamsou Maïgary*

Données clés du PROLAC Niger :

Intitulé du projet : Projet de Redressement et de Développement de la Région du Lac Tchad

Numéros de crédit et Don IDA : 6644-NE et D635

Date d'approbation par le CA de la BM : 26 Mai 2020

Date de signature de l'accord de crédit : 28 Juillet 2020

Date d'entrée en vigueur : 25 novembre 2020

Date de clôture : 31 décembre 2025

Durée du projet : 5 ans

Tutelle du Projet : Cabinet du Premier Ministre

Maitre d'œuvre : SE/SDS -Sahel-Niger

Montant total du Crédit : 20 Million US \$ (11 000 000 000 F CFA)

Montant total du Don : 40 Million US \$ (22 000 000 000 F CFA)

Coût total du Projet : 60 Million US \$ (33 000 000 000 F CFA)

Une mission d'identification des Comités Locaux existant conduite dans les 8 communes



Du 08 au 18 juin 2021 a eu lieu une mission d'identification et de diagnostic des besoins en renforcement des capacités des comités communaux de gestion des plaintes existants dans la zone d'intervention du PROLAC.

La mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes et de recours (MGP) est une exigence du CGES en vue de renforcer l'adhésion des communautés bénéficiaires aux idéaux du projet et de prévenir d'éventuels conflits dans sa mise en œuvre. A travers la remontée des réclamations, la participation effective des par-

ties concernées pourra être améliorée et le dialogue avec les communautés touchées davantage renforcé. C'est ainsi que le projet à travers une identification et une gestion rapide des problèmes ou risques environnementaux et sociaux et le traitement diligent des réclamations /plaintes à un stade précoce pourra éviter qu'elles ne dégénèrent en incidents ou contentieux pouvant affecter la conduite des activités du projet.

Rencontre avec les acteurs et sensibilisation sur le fonctionnement des Comités

Au cours de son périple, la mis-

sion a adopté une démarche participative et inclusive avec les principaux acteurs concernés : bénéficiaires directs, autorités communales et coutumières, services techniques communaux, comités locaux, les Associations de la jeunesse, les Associations féminines, les leaders féminins et divers autres acteurs communautaires.

C'est ainsi que la mission a pu recenser tous les comités existants dans chaque commune et départements d'intervention du PROLAC, identifier et désigné un point focal VGB (une femme) parmi les membres. Celle-ci recevra les plaintes relatives aux Violences Basées sur le Genre en vue de leur traitement ou leur prise en charge par les services compétents dans un espace sûr qui sera créé au moment de la mise en place des comités MGP, pour servir de lieu d'écoute avec respect des clauses de confidentialité pour les cas de VGB.

Il faut aussi noter que la mission a entretenu les participants sur leurs expériences en matière de gestion de plaintes. La mission a également saisi

l'occasion pour entretenir les participants sur les investissements importants prévus par le PROLAC Niger dans leurs communes. Ensuite une présentation a été faite sur les attributions de chaque comité et sur les critères de sélection des membres des comités MGP et point focal VGB pour permettre

résoudre les facteurs de risques de fragilité, de conflits et de violence ainsi que les risques de changement climatique et d'autres risques en priorité dans cette zone.

Les bénéficiaires du projet sont les populations vulnérables des huit (08) communes du PROLAC (Diffa, Chétimari, N'gourti,

munautés, qui servent aussi d'interface entre leurs communautés et le PROLAC.

Entre autres comités existants identifiés on note :

- Les comités de paix qui ont des membres dans tous les secteurs de la vie socioéconomique des communes comme le secteur de l'eau, de l'agriculture, du pastora-



aux participants de mieux comprendre les enjeux de l'intervention du PROLAC et aussi la nécessité d'avoir l'adhésion des communautés pour la bonne mise en œuvre des activités sur le terrain.

Rappelons que le PROLAC constitue une opportunité pour les Pays de la Région du Lac du Tchad et la Banque mondiale pour relever les défis et

Maïné Soroa, Foulatari, N'Nguelbeyli, Goudoumaria et Tesker) notamment les jeunes et les femmes qui constituent les couches vulnérables exposées aux risques socio-environnementaux.

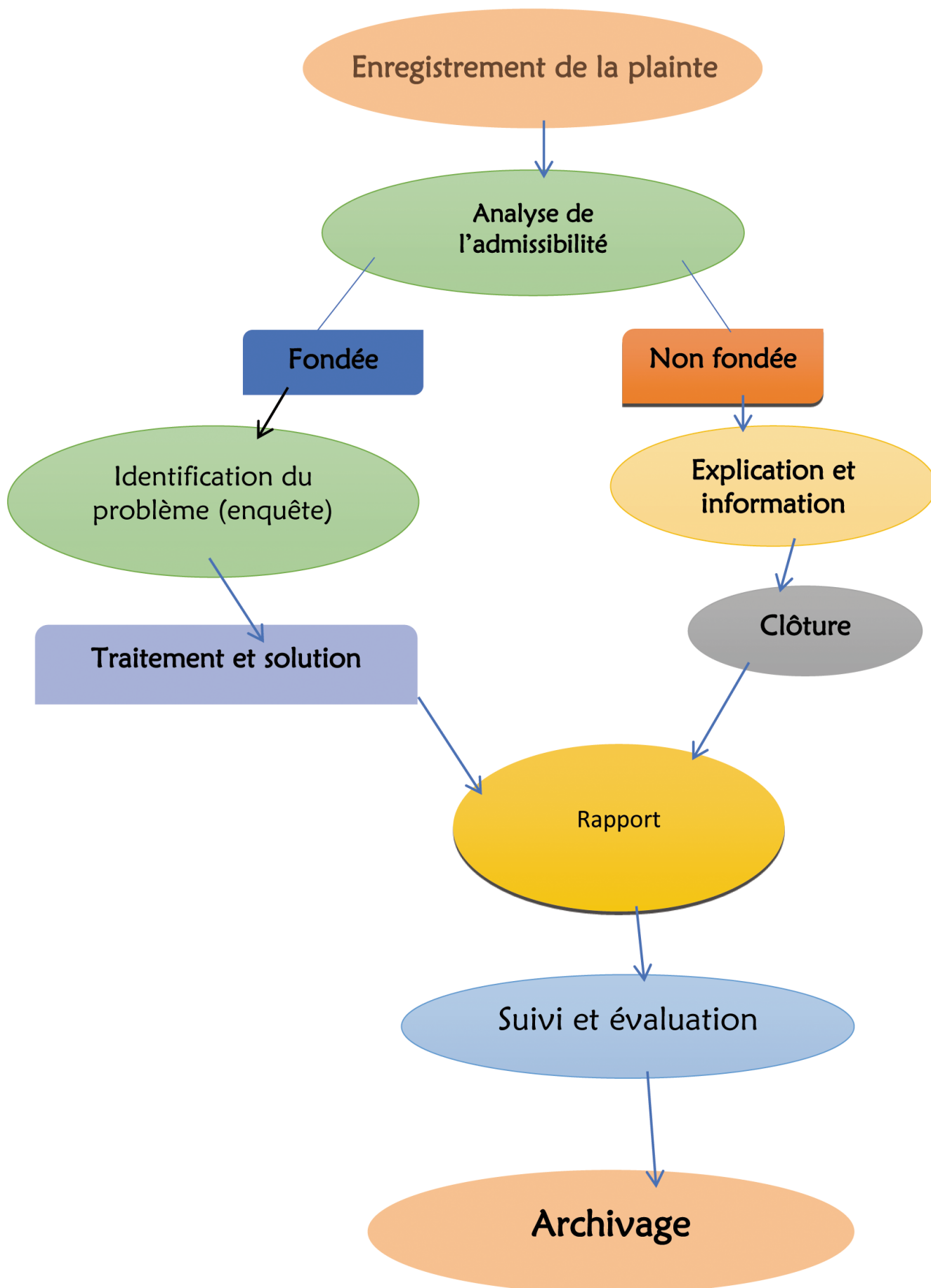
Rappelons que les Comités de Gestion des Plaintes et de recours sont des structures de médiation et de règlement des plaintes au sein de leurs com-

lisme de la santé et aussi ils ont des représentants dans chaque catégorie sociale ;

- Les comités de veille citoyenne ;
- Les Associations des jeunes ;
- Les Associations des femmes ;
- Les comités MGR/PARCA ; etc.

*Par Maïnassara Amadou,
Spécialiste Sauvegardes Sociales
et Mahaman Chamsou Maïgary,
Spécialiste en Communication*

LOGIGRAMME DU MECANISME DE GESTION DES REQUETES ET DES PLAINTES



Atelier de validation des documents de sauvegardes du PCRSS 3 F à Tillabéri



Tillabéri a abrité du 19 au 22 avril 2021, un atelier de validation des documents de sauvegardes environnementales et sociales du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS 3 Frontières). Cet atelier est une réponse aux exigences de la réglementation nationale en vigueur notamment la loi n°2018-28 du 14 mai 2018 déterminant les principes fondamentaux de l'évaluation environnementale au Niger. Plusieurs documents ont été validés par les participants.

Il s'agit des documents de sauvegardes environnementales et sociales ci-après élaborés conformément aux normes environnementales du nouveau cadre de la Banque Mondiale : Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Cadre de Poli-

tique de Réinstallation des Populations (CPRP), Plan de Lutte contre les Nuisibles (PLN), Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et le Rapport d'Évaluation des Risques de Sécurité (ERS).

Au cours de cette rencontre, les participants ont évalué la qualité du contenu des rapports provisoires des documents précités et créé un cadre d'échange entre les acteurs du Projet sur les mesures proposées pour atténuer et/ou compenser les impacts négatifs. Sur la base des conclusions de cette rencontre, le Bureau National de l'Évaluation Environnementale (BNEE) doit fournir un avis motivé à l'autorité compétente du Ministère de l'Environnement pour la délivrance ou non du certificat

de conformité environnemental au projet. Il est à noter que la cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par le Secrétaire Général de la Région de Tillabéri, M. Kimba Moumouni Seydou.

Rappelons que le PCRSS 3 Frontières a été initié par les 3 pays membres de l'Autorité du Liptako Gourma (Burkina, Mali et Niger) comme une réponse régionale coordonnée avec leurs partenaires au développement en vue de relever les défis, au regard des risques et des dynamiques de fragilité qui se renforcent et qui perpétuent ainsi un cercle vicieux de dynamiques de fragilité et de chocs.

Sanoussi Mallam Saidou
Expert Environnemental
PARCA



Le vendredi 09 avril 2021 s'est tenue à Diffa, la 3^{ème} session ordinaire du Comité National de Pilotage (CNP) du PARCA. Elle a été présidée par Dr Mélé Omar D., Conseillère Principale du Premier Ministre. L'objectif de la réunion du Comité de Pilotage du projet est de valider le bilan d'exécution des activités du PTBA 2020, ainsi que la programmation de 2021. Les travaux ont vu la participation de tous les membres du CNP et des invités locaux en présence du Gouverneur de la région de Diffa.

L'ordre du jour comportait essentiellement trois (5) points (cf. agenda de la réunion annexé) :

- Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations du comité formulées en 2020 ;
- Présentation du bilan d'exécution du PTBA 2020 ;
- Examen et approbation du Programme de Travail et de Budget Annuel (PTBA) 2021 ;
- Présentation et discussions sur la charte, le plan d'audit et le guide d'utilisation du compte d'intérêt.
- Divers.

Le bilan de la mise en œuvre du PTBA 2020 et le PTBA 2021

ont été présentés par M. Laoualy Ada, Coordonnateur National du PARCA qui a centré sa communication autour de cinq (5) points ci-après :

- Présentation sommaire du PARCA ;
 - Etat de mise en œuvre des recommandations de la deuxième session du CNP de février 2020 ;
 - Bilan de mise en œuvre du PTBA 2020 ;
 - Présentation du PTBA 2021 ;
- Des échanges forts enrichissants ont porté sur les documents présentés et les débats qui ont suivi ont permis à l'ensemble des participants de cerner les résultats obtenus par le Projet après deux ans de mise en œuvre, les stratégies et les modes d'intervention et les résultats attendus pour l'année 2021.

A l'issue des discussions, les participants ont adopté à l'unanimité :

- le bilan d'exécution des activités 2020 ;
- le PTBA 2021 du PARCA sous réserve de la prise en compte des observations et amendements suggérés.et ;
- le guide d'utilisation du compte d'intérêts, la charte de

l'audit interne, le plan d'audit interne ainsi que le rapport de l'auditeur interne.

Les participants aux travaux de la 3^{ème} réunion du Comité de Pilotage du Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (PARCA) réunis à Diffa, le 09 avril 2021 formulent les recommandations suivantes :

Au SE-SDS, agence d'exécution du projet

- Accélérer la mise en œuvre des activités de la composante 2 du projet ;
- Solutionner les défis sécuritaires qui impliquent la réorientation des investissements à l'intérieur d'une même commune ;
- Etudier la possibilité de clôturer les CSI, les classes, etc. qui n'ont pas été pris en compte initialement dans le projet ;
- Ne changer les sites qu'en cas de force majeure et de concert avec la population les conseils communaux et les services techniques.

À la Banque Mondiale

- Etudier la possibilité d'extension des activités du PARCA lors de revue à mi-parcours dans les régions d'Agadez et de Maradi afin de juguler les besoins exprimés par les communes.

À l'Etat

- Sécuriser davantage les sites ciblés pour la réalisation des travaux d'infrastructures socio-économiques
- Rehausser la subvention de l'Etat dans l'octroi d'une contrepartie au SE-SDS Sahel Niger.

Les participants au Comité de Pilotage sur les chantiers PARCA à Diffa



Les participants à la 3^{ème} session ordinaire du Comité National de Pilotage du Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (PARCA) tenu le 9 avril 2021 ont effectué une série de visites sur les chantiers de la ville de Diffa. C'était en présence du gouverneur de la région de Diffa, M. Issa Lémine. Trois importants sites ont été visités.

Le quartier Doubaï de Diffa a constitué la 1^{ère} étape. Les travaux de construction d'un Centre de Santé Intégrée (CSI de type II) se poursuivent normalement selon le constat fait sur place par la délégation. Les travaux sont exécutés par l'entreprise HADRY CONSTRUCTION pour un montant global de : 311 millions

667 mille 087 FCFA pour un délai de 8 mois. A la date du samedi 10 avril le taux d'exécution était à 50% pour un délai consommé de 62.5 %.

Le second site visité est situé au quartier Diffa Château. Les travaux consistent à transformer un

CSI type I en type II. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Etoile du désert pour un montant de : 270 millions 479 mille 525 FCFA pour un délai de 8 mois. Au passage de la délégation le taux d'exécution était à 54% pour un délai consommé de 62.5%.

Le 3^{ème} et dernier site visité est celui de Boudouri. Il s'agit de la construction d'infrastructures scolaires composées de 14 salles de classes, un mur de clôture de 600 mètres linéaires, de 4 blocs de latrines à trois compartiments pour un montant de 227 millions 314 mille 124 FCFA, pour un délai de 7 mois. Le taux d'exécution est de 30 % pour un délai consommé de 70%.

MCM





Une journée d'information et de communication projet urbain d'accès à l'eau potable en faveur des villes de Diffa et N'guigmi a été organisée le mardi 4 octobre 2021 par le PaRCA, le CICR et la SPEN. Il s'agit d'expliquer clairement aux leaders d'opinion l'importance et la durée du projet et les rôles et responsabilités de chaque partenaire engagé dans ce programme très bénéfique pour les populations de ces deux centres urbains.

L'accès aux services socioéconomiques de base tels que l'eau potable, la santé et l'éducation est devenu difficile du fait de l'afflux important de réfugiés dans ces deux villes pour des raisons liées à l'insécurité et au changement cli-

matique. En matière d'accès à l'eau, les systèmes d'approvisionnement en eau potable sont sous-dimensionnés dans les villes de Diffa et Nguigmi et les communautés de ces deux villes rencontrent d'énormes difficultés liées notamment à la desserte en eau. Au regard de ce constat et dans le cadre du Nexus urgence-développement un accord tripartite a été signé entre le Projet d'Appui aux Réfugiés et Communautés d'Accueil (PARCA), la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SPEN) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Cet accord vise l'exécution d'un projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain portant principalement sur le renforcement du système d'adduction potable des villes de Diffa et N'guigmi.

A travers le protocole d'accord, le PARCA apportera une contribution de plus de 1 milliard 800 millions de FCFA pour l'amélioration de la desserte en eau potable des villes de Diffa et de N'guigmi y compris la construction de deux (2) réservoirs d'une capacité de 1200 mètres cubes à Diffa et 980 mètres cubes à N'guigmi.

A l'ouverture de la Journée d'information et de sensibilisation, plusieurs allocutions ont été prononcées. Après le mot de bienvenue du 1^{er} Vice Maire de la Commune Urbaine de Diffa, le Secrétaire Exécutif de la SDS-Sahel Niger, Coordonnateur National du PARCA a rappelé que les interventions du PARCA sont destinées à la création d'infrastructures communautaires pour améliorer l'accès des communautés aux services sociaux de base. M. Laoualy Ada a relevé de nombreux facteurs qui limitent les actions humanitaires et de développement dans une région comme Diffa qui, depuis plus de six (6) ans fait face à une crise sans précédent.

En lançant les activités de la Journée d'Information, le Secrétaire Général de la Région de Diffa s'est réjoui de l'intérêt que le PARCA, le CICR et la SPEN accordent à la problématique de la desserte en eau potable des populations de Diffa et N'guigmi.

Cérémonie de réception

Cérémonie de réception de six (06) véhicules acquis au profit du Projet de Redressement et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC Niger). 4 véhicules sont destinés à l'Equipe Opérationnelle de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMOP) basée à Diffa et 2 véhicules sont mis à la disposition de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMOP) basée à Niamey (quartier Yantala Plateau, Boulevard de la Nation). La cé-

réémonie été présidée par le Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel Niger, M. Laoualy Ada, Coordonnateur National du PROLAC Niger en présence du Contrôleur Financier du Cabinet du Premier Ministre et de son assistant, un responsable du garage administratif et de plusieurs cadres du PROLAC et du staff de la SDS Sahel Niger.



Présentation de l'Equipe PROLAC-NIGER



M. Laoualy ADA,
Coordonnateur National



M. Amadou ABDOU,
Coordonnateur Adjoint



M. Djida Adam,
Chef Equipe Operationnelle



**M. Mourtala Mahaman
KABIROU, RAF**



M. Mata BRAHIM,
Expert Agronome



**Mme Nana Hadizatou
Lamine Attaou,**
*Experte Sauvegardes Envi-
ronnementales*



M. Maïnassara Amadou,
Expert Sauvegardes Sociales



M. Abdourahamane Tar,
Responsable Suivi Evaluation



**M. Mahaman Chamsou
Maïgary,**
Spécialiste Communication



**M. Amadou Maïnassara
Mamane Sani,**
Comptable Régional



M. Garba OUMAROU,
*Expert Gouvernance
et Gestion des Connaissances*



**M. Sanoussi Msaman
Rachid,**
*Spécialiste Passation
des Marchés*



Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMOP)

BP : 893 Niamey - NIGER

Tel. : +227 20 75 23 04 / +227 20 35 21 96

Email : sahelnigersds@yahoo.fr

Site web : <http://www.sds-sahelniger.org>